

No E.P.: 6693
Rue: Chemin du Foron

Commune: Thônex
Objet: Stationnement
Date parution: 15.10.2021

ENQUETE PUBLIQUE

**relative à un projet de réglementation locale du trafic
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la
circulation routière, du 18 décembre 1987,
et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application
de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)**

Au chemin du Foron 16A, sur la parcelle N° 1625, est aménagée une sortie de secours desservant le tunnel du Léman Express.

Des véhicules sont régulièrement parqués devant cet édifice, le long du chemin desservant les habitations n° 18 à 20H.

Aucune signalisation ne réglementant le parage, et cet accès devant rester libre en tout temps, les CFF nous demandent d'interdire le parage des véhicules le long de cette construction, du côté du n° 20.

Il convient dès lors de réglementer cette surface au moyen de signaux d'interdiction de parquer, munis d'une plaque de direction indiquant le tronçon concerné et d'une plaque complémentaire mentionnant "SIS excepté".

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports au 022 546 78 00.